

Covid-19 : une commune de Seine-Maritime s'oppose à la réouverture de l'école

Covid-19 : une commune de Seine-Maritime s'oppose à la réouverture de l'école

Aux Grandes-Ventes, Nicolas Bertrand a pris un arrêté municipal contre la réouverture de l'école. Mais le maire n'est pas opposé à la garde des enfants dont les parents travaillent

Publié le 29 Avr 20 à 13:11



Aux Grandes-Ventes, le maire a pris un arrêté contre la réouverture de l'école.
(©Pixabay)

Aux Grandes-Ventes (Seine-Maritime), Nicolas Bertrand, maire prend un arrêté municipal mercredi 29 avril 2020. L'élue s'oppose à la **réouverture de l'école primaire** dès le 11 mai à la sortie du **confinement**.

Réouverture de l'école en septembre

Nicolas Bertrand explique :

Nous avons organisé une réunion en visioconférence mardi 28 avril 2020 avec les élus de la municipalité. Nous attendons les annonces du **Premier ministre Edouard Philippe**. Nous avons été

surpris du revirement de situation concernant les collégiens et les lycéens, plus à même de respecter les gestes barrières, mais pour les élèves de primaire ou de maternelle ».

Le groupe scolaire l' **Hêtre aux Savoirs** accueille 200 enfants de la petite section au CM2. Le maire a consulté ses homologues à **Ardouval** et **Mesnil-Follemprise**, communes dont sont originaires certains enfants mais également les représentants des parents d'élèves. C'est à la majorité que la réouverture a été reportée à septembre 2020.

L'élu estime :

Nous sommes en pleine **crise sanitaire**, nous n'avons pas de recul nécessaire sur le **covid-19**. Par ailleurs, les conditions ne sont pas requises pour la réouverture de l'école.

« **C'est du grand n'importe quoi** »

Il s'interroge :

Comment un gouvernement peut-il s'appuyer sur l'avis du **conseil scientifique** pour maintenir le premier tour des élections municipales le 15 mars 2020 et ne pas le faire pour la réouverture des écoles ?

Il assure :

Je fais plus confiance aux scientifiques qu'aux politiques. Et je suis un homme politique. Il faut agir de façon responsable ».

Le maire avait déjà pris un arrêté pour restreindre les heures d'activité physique aux Grandes-Ventes. Il n'a pas demandé la réouverture du marché alimentaire. A l'Ehpad, les visites n'ont toujours pas recommencé.

Nicolas Bertrand juge :

Nous sommes sur un argument économique. Cela me paraît être du grand n'importe quoi. J'espère que d'autres maires s'opposeront à la réouverture».

Mais le maire se dit favorable à un système de garde d'enfants pour les parents qui retourneront travailler, s'ils n'ont pas d'autres solutions.